





PROGRAMME

« Formation accompagnant éducatif et social – Module préparatoire »

Durée	259 heures de formation en centre et 161 heures en entreprise → Soit 420 heures Amplitude de formation : 3 - 4 mois	Dates / Lieux	• A partir du 23 septembre 2026 : Nantes, St Nazaire, Saumur, Chemillé, Le Mans et La Roche sur Yon
Public / Statut	Les demandeurs d'emploi inscrits ou en cours d'inscription à France Travail, à partir de 18 ans, sans diplôme français ou avec un diplôme inférieur au bac.		
Nombre de participants	Jusqu'à 16 participants	Tarifs	Formation gratuite, prise en charge par la Région des Pays de la Loire et France Travail
Accessibilité handicap	Le CEFRAS souhaite être informé, si possible, sur les besoins d'adaptation (modalités pédagogiques, matériels...) afin de favoriser l'accès à la formation des personnes en situation de handicap. Tous nos sites ont un accès PMR. Référents handicaps : <ul style="list-style-type: none"> • Bénédicte DROVAL : b.droval@cefras.com • Martine SEILLER (remplacée par Laëtitia LANDELLE) : m.seiller@cefras.com 		
Prérequis	Être sans diplôme français ou avec un diplôme inférieur au baccalauréat.		
Modalités d'accès	Être inscrit en tant que demandeur d'emploi auprès de France Travail. Adresser une <u>lettre de motivation</u> et un <u>CV</u> au CEFRAS à l'adresse du site de formation concerné ou par e-mail accompagné de la <u>fiche d'inscription</u> en précisant l'objet de votre envoi : « Formation accompagnant éducatif et social – Module préparatoire »		
Délai d'accès	Jusqu'à 3 jours avant le début de la formation (sous réserve de place disponible).		
Moyens d'encadrement pédagogique et technique	Intervenant(s)	Professionnels du secteur spécialisés dans les domaines enseignés (Sophrologue, infirmiers, psychomotriciens, psychologues, Neo Mobin, éducateurs spécialisés...)	
	Responsables du projet de formation	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Nantes : Marielle ANGLA – 02 51 86 24 13 ✚ St Nazaire : Stéphanie VAILLANT – 02 51 16 06 93 ✚ Saumur : François LIDOUREN – 02 41 20 59 90 ✚ Chemillé : Avril Manuella – 02 41 30 57 09 ✚ Le Mans : Laurence JAUB – 02 43 72 86 47 ✚ La Roche sur Yon : Céline DUBOIS – 02 51 47 71 98 	
	Contacts administratifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Nantes : Ségolène LANDRIEU – 02 51 86 69 14 ✚ St Nazaire : Sylvie POYARD RIVRON – 02.51.16.01.39 ✚ Chemillé : Elisabeth LEROY – 02 41 30 93 95 	

		<ul style="list-style-type: none">  Saumur : Louana BROUSSON – 02 41 20 59 97  Le Mans : Julie LIVET - 02 43 72 49 72  La Roche sur Yon : Florence NAULET BAGEOT – 02 51 47 71 98
Suite de parcours / Débouchés	Les apprenants en prépa AES peuvent ensuite évoluer en se formant au métier d'AES ou à tout autre métier du secteur médico-social (DE Aide-soignant).	
Finalités de la formation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser l'accès à l'emploi de demandeurs d'emploi ayant une fibre/appétence pour le médico-social. ✓ Permettre aux demandeurs d'emploi de reprendre confiance et se (ré)inscrire dans une démarche de professionnalisation, en travaillant à la levée des freins à l'emploi grâce à un accompagnement individualisé soutenu et la mise en place de partenariat adaptés. ✓ Permettre à chacun d'atteindre un premier niveau de connaissances et compétences en lien avec le métier d'AES, notamment au travers d'expériences terrain. ✓ Accompagner les employeurs sur le recrutement et l'intégration de nouveaux salariés. ✓ Accompagner les candidats à intégrer la formation d'AES. <p> Cette action ne donne pas lieu à la délivrance du diplôme d'AES et ne dispense pas de passer la sélection d'entrée en formation au diplôme d'Etat</p>	
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> - Construire, confirmer ou infirmer un projet professionnel d'AES - Repérer les missions d'un AES et les contextes professionnels au sein duquel il peut travailler - Entrer en relation avec des publics dépendants dans le quotidien - Identifier leurs forces et les points de vigilance pour poursuivre une formation AES - Cibler des employeurs pour une éventuelle contractualisation pour la formation AES ou pour réaliser des stages 	
Moyens et méthodes pédagogiques techniques et humains	<p>Apports théoriques s'appuyant sur des méthodes actives au sens où il s'agira de trouver des méthodes d'appropriation des connaissances qui mobilisent l'apprenant en tant qu'acteur et pas seulement en tant que destinataire.</p> <p>Le CEFRAS conçoit la formation prépa AES comme un espace de rencontre, d'échange et d'ouverture favorisant la confrontation d'expériences entre futurs professionnels se destinant à occuper cette même fonction.</p> <p>La pédagogie employée est participative et collective. Elle permet de co-construire des savoirs et des savoir-faire relationnels au sein du groupe. Ce collectif, soudé au fil des jours, favorise le partage d'expériences, l'émulation et la réflexion critique sur les postures et outils d'accompagnement</p> <p>Lors des formations en présentiel, le formateur a à disposition tout le matériel de formation nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Salles adaptées : ergonomie ➔ Ordinateurs portables ➔ Vidéoprojecteurs ➔ Connexion internet ➔ Supports papiers ➔ Bibliothèque / ressources numérisés 	

	<p>La formation est dispensée par des personnes disposant des compétences techniques, professionnelles pratiques ou théoriques en rapport avec la thématique dispensée et qui ont des capacités de transmettre leurs connaissances.</p> <p>Des temps de formation en Autonomie sont également proposés afin de favoriser celle-ci.</p>	
Programme pédagogique	<p>La Prépa AES se compose de 3 modules, d'une durée totale de 259 heures.</p> <p>Le volume horaire par domaine se compose comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Module 1 – Suivi du parcours de formation (143.5h) ➔ Module 2 – Connaissance du métier d'AES (70h) ➔ Module 3 – Soutien personnalisé (45,5h) 	
Modalités d'évaluation des acquis	<p><u>Évaluation des acquis tout au long de la formation théoriques :</u> Chaque module donnera lieu à une évaluation des acquis des apprenants, par l'intermédiaire de questionnaires à compléter ou de travaux pratiques à réaliser. En fin de formation, l'apprenant pourra reprendre son auto-évaluation de compétences réalisées au cours de la première semaine et repérer les évolutions.</p> <p><u>Évaluation des acquis tout au long de la pratiques sur le terrain :</u> La grille d'évaluation complétée durant le stage par le référent professionnel permettra de mettre en avant les acquis et axes de progression repérés sur le terrain, qu'ils soient techniques ou relationnels.</p> <p><u>En fin de formation,</u> une attestation sera remise au participant. Celle-ci fera état des compétences acquises ou en cours d'acquisition en lien avec le métier d'AES.</p>	
Taux de satisfaction de la formation (Année 2025)	<ul style="list-style-type: none"> 🚩 Nantes : 33% (sur 6 réponses) 🚩 St Nazaire : 90% (sur 10 réponses) 🚩 Saumur : 89% (sur 9 réponses) 🚩 Chemillé : 84% (sur 6 réponses) 🚩 Laval : 100 % (sur 8 réponses) 🚩 La Roche/Y : 100% (sur 6 réponses) 🚩 Le Mans : Session avril : 75% (sur 8 réponses) Session septembre : 66% (sur 7 réponses) 	<p style="text-align: center;">Taux de poursuite sur la formation AES (Année 2025)</p> <ul style="list-style-type: none"> 🚩 Nantes : 71% (sur 13 réponses) 🚩 St Nazaire : 60% (sur 10 réponses) 🚩 Saumur : 27% (sur 9 réponses) 🚩 Chemillé : 84% (sur 6 réponses) 🚩 Laval : 22% (sur 8 réponses) 🚩 La Roche/Y : 100% (sur 6 réponses) 🚩 Le Mans : Session avril : 33% (sur 8 réponses) Session septembre : 33% (sur 8 réponses)

Le CFA CEFRAS informera de la mise à disposition de ces indicateurs sur le site de diffusion <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>.